

Projet personnalisé de scolarisation

Document de mise en œuvre – École élémentaire

En application de l'arrêté du 6 février 2015 relatif au PPS

Vu la circulaire

Renseignements administratifs

Nom : _____

Prénom : _____

Établissement scolaire : _____

Établissement ou service médico-social : _____

Scolarisation actuelle : _____

Cycle 2 ☐ Cycle 3 ☐

Emploi du temps de l'élève, prenant en compte les éléments du projet personnalisé de scolarisation :

- Articulation entre les temps d'enseignement, les temps périscolaires et les interventions psychologiques, éducatives, sociales, médicales et paramédicales (cf. PPS point 2)
- Répartition entre les différents lieux (établissement scolaire ordinaire, établissement et service médico-sociaux, domicile) ; hachurer ou griser les horaires de présence de l'AVS, le cas échéant

Semaine	Matin	Déjeuner	Après-midi	périscolaire
Lundi				
Mardi				
Mercredi				
Jeudi				
Vendredi				
Samedi				

Prescriptions de la CDAPH :

1. Aide humaine à la scolarisation (cf. PPS point 3 : réponse aux besoins) :

• AVS (en cohérence avec la notification)

☐ AVS-I avec quotité horaire/temps effectif de scolarisation en milieu ordinaire :
Nombre d'heures : _____
ou % du temps de scolarisation en milieu ordinaire : _____

☐ AVS-M

Préciser la déclinaison des activités principales indiquées sur la notification

1. Accompagnement des jeunes dans les actes de la vie quotidienne (menu déroulant)

1.1 Assurer les conditions de sécurité et de confort

- ☐ Observer et transmettre les signes révélateurs d'un problème de santé
- ☐ S'assurer que les conditions de sécurité et de confort soient remplies

1.2 Aider aux actes essentiels de la vie

- ☐ Aider à l'habillage et au déshabillage
- ☐ Aider à la toilette et aux soins d'hygiène de façon générale
- ☐ Aider à la prise des repas. Veiller, si nécessaire, au respect du régime prescrit, à l'hydratation
- ☐ et à l'élimination

1.3. Favoriser la mobilité

- ☐ Aider à l'installation matérielle du jeune dans les lieux de vie considérés
- ☐ Permettre et faciliter les déplacements internes et externes du jeune (vers ses différents lieux de vie
- ☐ considérés, le cas échéant dans les transports utilisés) ainsi que les transferts

2. Accompagnement des jeunes dans l'accès aux activités d'apprentissage

- ☐ Stimuler les activités sensorielles, motrices et intellectuelles du jeune en fonction de son handicap, de ses possibilités et de ses compétences
- ☐ Utiliser des supports adaptés et conçus par des professionnels, pour l'accès aux activités d'apprentissage, comme pour la structuration dans l'espace et dans le temps
- ☐ Faciliter l'expression du jeune, l'aider à communiquer
- ☐ Rappeler les règles d'activités dans les lieux de vie considérés
- ☐ Contribuer à l'adaptation de la situation d'apprentissage en lien avec le professionnel et/ou le jeune adulte majeur par l'identification des compétences, des ressources, des difficultés du jeune
- ☐ Soutenir le jeune dans la compréhension et dans l'application des consignes pour favoriser la réalisation de l'activité conduite par le professionnel
- ☐ Assister le jeune dans l'activité d'écriture, la prise de notes
- ☐ Appliquer les consignes prévues par la réglementation relative aux aménagements des conditions de passation des épreuves d'examens ou de concours et dans les situations d'évaluation, lorsque la présence d'une tierce personne est requise

3. Accompagnement des jeunes dans les activités de la vie sociale et relationnelle

- ☐ Participer à la mise en œuvre de l'accueil en favorisant la mise en confiance du jeune et de
- ☐ Favoriser la communication et les interactions entre le jeune et son environnement
- ☐ Sensibiliser l'environnement du jeune au handicap et prévenir les situations de crise, d'isolement ou de conflit
- ☐ Favoriser la participation du jeune aux activités prévues dans tous les lieux de vie considérés

2. Utilisation du matériel pédagogique adapté (cf. PPS point 3 : réponse aux besoins)
(Disciplines, Modalité d'utilisation, logiciels utilisés, objectifs...)

3. Mise en œuvre des priorités et objectifs (cf. PPS point 2)

4. Utilisation de l'informatique (cocher la case si nécessaire) :

Ordinateur et Tablette	
Clef USB	
Permettre à l'élève d'imprimer ses productions	
Logiciels ou applications spécifiques	

5. Mise en œuvre des préconisations (cf. PPS point 5)

Voici une liste de points de difficultés possibles qui peuvent guider vos observations et nécessiter des aménagements et adaptations pédagogiques :

<u>Orientation</u>	Dans le temps Dans l'espace Par rapport à soi, aux autres, aux objets
<u>Attention</u>	Maintien de l'attention Partage de l'attention (ex. : écrire et écouter en même temps)
<u>Mémoire</u>	A court terme A moyen terme Se remémorer
<u>Motricité</u>	Déplacements intérieur/extérieur Lenteur psychomotrice Agitation psychomotrice Coordination (manuelle, oculo-manuelle) Contractions/mouvements involontaires Douleurs
<u>Vision</u>	Perception visuelle Discrimination visuelle Poursuite oculaire (suivre avec les yeux) Champ visuel Vision des couleurs
<u>Cognition</u>	Structuration de la pensée Abstraction Copie/imitation Organisation et planification Gestion du temps Flexibilité cognitive Résolution de problèmes
<u>Fonctions du langage</u>	Expression langage oral (clarté et construction) Parole (émission, fluidité, rythme, vitesse) Expression langage écrit Expression gestuelle Communication par pictogrammes Compréhension Fonctions sémantiques et symboliques Structure grammaticale Réception langage oral (troubles auditifs) Discrimination auditive Réception langage écrit (troubles visuels) Discrimination visuelle

Relations sociales

Contact visuel
Contact physique
Prise de décisions,
Gestion de sa sécurité,
Respect des règles de vie

En fonction de ces observations, quels sont les aménagements et adaptations pédagogique de la scolarité que vous avez mis en place :

1. Organisation de l'environnement de l'élève (dans l'école, la classe)

Expliquer les lieux et leur fonctionnement (renouveler si besoin)
Présenter les personnes, leurs fonctions et leur rôle (renouveler si besoin)
Veiller à la bonne installation de l'élève dans la classe en fonction des temps d'activités
Enumérer, expliquer, afficher le déroulement de la journée et des activités
Attribuer une place, si besoin isolée, installée le cas échéant à proximité du matériel adapté et des affichages personnalisés
Permettre des temps de pauses
Aménager les lieux pour prévoir un « sas » lorsque la tension est trop vive, éviter une crise et permettre de s'apaiser
Etre attentif aux afférences sonores (sensibilité aux bruits)
Veiller à la visibilité et la clarté des écrits et des affichages
Récréation : organiser des activités alternatives

2. Aménagements et adaptations pédagogiques

Gestes professionnels transversaux à adapter en fonction des spécificités de l'élève :

Avoir des attentes accessibles et adaptées à la situation de l'élève (contrat de comportement, durée d'attention, exigence scolaire...)
Aider à se repérer dans le déroulement de la journée, de l'activité, éviter les « surprises »
Accepter que l'élève reste en retrait, observe, agisse par imitation
Mettre en place des activités de repli ou de répit (exemple : sous forme de pochette individuelle)
Accepter les modes d'expression spécifiques de l'élève (mots, gestes,...)
Dédramatiser l'erreur
Proposer des activités qui pourront être achevées avec succès, qui valoriseront l'élève
Privilégier les consignes simples ou décomposer les consignes complexes
Expliciter les informations complexes
Etablir un contact visuel ou personnalisé avant de donner une consigne
Mettre en évidence les différentes procédures pour réussir la tâche demandée (savoirs à mobiliser, démarche à effectuer, matériel à utiliser ...)
Se concentrer sur un objectif d'apprentissage et en proposer plusieurs approches
Utiliser, selon les besoins et peut-être en alternance, le canal verbal ou visuel
Maintenir l'attention de l'élève sur l'activité par des sollicitations régulières (attirer son attention sur un élément, lui poser des questions, ...)
Prendre en compte les contraintes et la fatigabilité (lenteur, surcharge, attention, concentration...) en acceptant de différer, segmenter, limiter le travail
Accepter un temps de latence pour avoir une réponse
Mettre en place des modalités de coopération entre élèves
Mettre en place un tutorat par un autre élève
Proposer des outils d'aide (cache, règle ...)
Fournir des moyens mnémotechniques
Elaborer différents outils (tables de calcul, fiches chronologiques, fiches mémoire, cartes heuristiques ...)
Utiliser des codes pour expliciter les consignes (couleurs, pictogrammes, chiffres...)
Alterner/rechercher la consigne la plus adaptée et compréhensible ou en proposer plusieurs (entourer, relier, souligner...)
Autoriser l'utilisation d'une calculatrice simple (permettant les quatre opérations) dans toutes les disciplines

Gestion du vivre ensemble

Anticiper la gestion des comportements difficiles chroniques
Adopter, au sein de l'équipe pédagogique, une attitude commune dans les modalités de prise en compte des manifestations comportementales afin de permettre à l'élève de construire des repères sociaux stables et structurants
Faire preuve de constance dans les réponses apportées aux comportements
Nommer les émotions ou aider l'élève à exprimer et nommer ses émotions
Présenter la situation aux autres élèves, en leur expliquant que l'élève ne fait pas preuve d'une attitude de rejet à leur égard, mais qu'il s'agit d'une réaction à un trouble particulier
Rechercher avec l'enfant et ses camarades des façons d'entrer en contact
Expliquer / montrer les contacts physiques appropriés, et comment manifester sa sympathie à un adulte ou à un camarade de manière adaptée

Évaluations

Accorder plus de temps selon les exercices demandés
Donner les consignes à l'oral
Diminuer le nombre d'exercices ou de questions
Différencier les supports de l'évaluation de façon à limiter l'écrit (Interrogation orale, QCM, schémas à légender, exercices à trous, à cocher, à relier...)
Différencier les supports de l'évaluation de façon à limiter l'oral (Passage par l'écrit, QCM, schémas à légender, exercices à trous, à cocher, à relier...)
Autoriser le recours aux différents outils utilisés (outils mnémotechniques, calculatrice...)
N'évaluer l'orthographe que si c'est l'objet de l'évaluation
Ne pas pénaliser le soin, l'écriture, la réalisation de figures...
Evaluer les progrès pour encourager les réussites

Lecture, langage oral

Adapter la présentation des textes et des illustrations (séparer textes et images, pas de multi colonnes...)
Adapter le texte à lire : donner à lire des textes où l'espace entre les mots est accru, s'assurer que le graphisme présente un bon contraste visuel par rapport au fond (notamment dans le cas d'un texte photocopié), augmenter éventuellement la taille des interlignes, éviter le mode « justifier »...
Bien espacer les mots écrits ; utiliser des repères visuels colorés par exemple, un point vert en début de ligne et un point rouge en fin de ligne, surligner les lignes avec des couleurs différentes
Utiliser la police et la taille d'écriture qui conviennent le mieux (arial 14 ou 16, tahoma...)
Surligner des mots clés /passages importants pour faciliter la lecture
Favoriser une lecture continue à l'aide de repères : inviter à suivre avec le doigt (ou un autre guide) ce qui est lu, à pointer chaque début de ligne, ou à placer un doigt après chaque mot
Proposer un schéma chronologique du récit (amener à indiquer ce qui a été retenu, paragraphe après paragraphe)
Avant même de lire le texte, lire ou faire lire les questions qui seront posées afin de faciliter la prise d'indices
Proposer à l'élève une lecture oralisée (par l'élève, un autre élève, l'enseignant) ou une écoute audio des textes supports de la séance
Accentuer le travail sur la combinatoire, multiplier les jeux proposant un travail de la conscience phonologique

Écriture, production d'écrits

Permettre l'utilisation d'une feuille blanche, sans lignage ni petits carreaux ou au contraire accentuer le caractère foncé du trait
Utiliser des repères de couleurs, par exemple pour situer l'endroit où l'élève doit commencer son travail
Proposer divers outils scripteurs que l'élève choisira en fonction de ses facilités et de l'écrit à produire (stylo, crayon, feutre, ordinateur...)
Choisir le mode d'écriture adapté (cursive, script, majuscule...)
Simplifier les règles en introduisant des indices visuels (pictogrammes, croquis en plus du texte...)
Privilégier l'apprentissage des mots en passant par l'oral (épeler, faire le geste dans l'espace) et pas

seulement par la copie
Adapter les quantités d'écrit (dictée à trous, à choix ...)
Diminuer la quantité d'écrit sur chaque feuille, adopter une présentation aérée
Limitier les exigences sur l'emploi de règles précises de production d'écrit, les fixer sur une fiche mémoire
Recourir à la dictée à l'adulte

Pratique d'une langue vivante étrangère

Veiller à ce que la perception de départ soit correcte : prononcer le plus distinctement possible et pas trop vite, écrire clairement au tableau en gros caractères
Travailler la prononciation des sons même exagérément
Utiliser un enseignement multi sensoriel ; entendre, lire, voir (images), écrire
Grouper les mots par similitude orthographique/phonologique, faire des listes
Utiliser des couleurs pour segmenter les mots, les phrases
Expliquer et traduire la grammaire, les tournures de phrases

Mathématiques

Autoriser l'utilisation des tables de multiplication (ou de la calculatrice) pendant les cours et les contrôles
Privilégier la présentation des calculs en ligne
Présenter les calculs en colonnes avec des repères de couleur (ex : colonne des unités en rouge, des dizaines en bleu et des centaines en vert)
Accepter que la réponse ne soit pas rédigée si les calculs sont justes
Ne pas sanctionner l'imprécision des tracés en géométrie
Laisser compter sur les doigts ou à l'aide d'un matériel adapté
Pour dénombrer, utiliser des collections d'objets déplaçables pour que l'élève puisse les organiser (mettre à l'écart les objets déjà dénombrés, éviter le double pointage, ...)
Utiliser la manipulation et la visualisation (objets, pliages, exemples concrets, ...)
Adapter la présentation du tableau à double entrée (couleurs différentes pour les lignes et les colonnes pour faciliter la vision des cheminements, ...)
Autoriser le recours à la schématisation pour la résolution des problèmes
Travailler sur les déductions et les inférences (« qui...qui », « qui est perpendiculaire à... et qui passe », « si...donc »)

EPS

Accepter des temps de repos plus fréquents
Adapter les critères d'évaluation
Diversifier les situations motrices
Proposer des ateliers
Autoriser des règles différenciées pour certaines activités (dribble à deux mains, reprise de dribble, rebond au volley...)
Différencier nettement partenaires et adversaires dans les sports collectifs
Doter d'un signe distinctif suffisamment net les joueurs tenant certains rôles dans les jeux collectifs